

## PROCES-VERBAL

### COMITE DE LIGUE DU JEUDI 02 SEPTEMBRE 2021 VISIOCONFERENCE – 19H00

---

**Présents** Madame Sylvia. SERMANSON - Katherine AZEDE  
Messieurs Jean DARTRON - Lucien GALVANI - Thierry. COLOMBO – Bruno EDOM - Philippe MAQUIABA - Guy MANETTE, Jean-Charles ALCOOL - Thierry FLEREAU, Jocelyn MARTIAL- Rodrigue SAINT VAL- Gérard PINSON – Stéphane ZAMORE – Elain ELIE – Yohann SELBONNE

---

**Absents** Messieurs Alain MORVANY, Eric NESTAR (excusé), Victor Ramlall (excusé), Mickael MERABLI (excusé), Fabrice THOMAS-BABEL (Excusé)

---

**Participant** Madame Séverine Telle, Thomas Brossard (CTRA), Steeve Zabeau (Président CRA) et Franck Louis (Directeur Technique Régional)

---

#### ***Ouverture de la séance à 19h15.***

#### ***Introduction***

Le Président de séance accueille les membres du Comité de Ligue présents et remercie ces derniers pour leur disponibilité.

Ils souhaitent par ailleurs un prompt rétablissement aux membres du Conseil de Ligue touchés de près ou de loin par la pandémie actuelle.

Ajout d'un élément à l'ordre du jour : Jean DARTRON, présentation de Madame Claudia Chaudrin-Raboteur pour cooptation. Ainsi, est rajouté un point 3 relatif à la cooptation de Madame Claudia Chaudrin-Raboteur en remplacement de Monsieur Alain Morvany.

#### **Rappel de l'Ordre du jour**

- Validation du Procès-verbal
- Point sur la crise sanitaire
- Cooptation
- Questions diverses

## 1. Validation du PV de la réunion du 18 août 2021

Après un rappel des points clefs du Procès-Verbal de la dernière séance par le Secrétaire Général, les membres du Comité valident ce dernier à l'unanimité des membres présents et représentés.

## 2. Point sur le PAS SANITAIRE

Le SG réalise un point sur le groupe de travail qui s'est réuni lundi soir.

Bruno EDOM présente les travaux du groupe (S. Sermanson, B. Edom, A. Arconte, L. Galvani, J. Gros).

Le Président rappelle l'objectif du groupe :

- Adapter les demandes de la FFF au protocole LGF
- Préconisation du groupe de travail par rapport à la reprise des compétitions

Après un rappel du corpus juridique utilisé et des éléments fédéraux, Bruno Edom réalise une synthèse des travaux. Plusieurs dénominateurs communs : Pass sanitaire et référent COVID

Concernant le PASS SANITAIRE : le groupe de travail, afin de permettre une reprise rapide, s'est orientée vers les auto-test. Cependant une question est latente : qui prendra en charge ces tests ?

Par ailleurs, un élément considérable est à prendre en compte : les autotests sont obligatoires lors des entraînements.

Concernant le pass sanitaire : trois publics concernés :

- - 12 ans : pas d'obligation. Cependant, pour le foot d'animation, les encadrants doivent présenter un PASS
- 12 à 17 ans : application à partir du 1<sup>er</sup> octobre. Plusieurs Ligues ont demandé au CNOSF d'alléger ce dispositif pour cette population. En effet, le pass n'est pas obligatoire pour l'école alors pourquoi le serait-il pour le sport ?
- Séniors : application depuis le 1<sup>er</sup> août pour l'entraînement et les compétitions

Concernant la notion d'ERP : B. EDOM présente la différence d'application pour les ERP en fonction de leur catégorie.

Concernant le référent sanitaire : une équipe doit être mise en place et le référent aura une responsabilité dans le cadre du contrôle des PASS et ce notamment sous le contrôle du délégué.

Les membres du groupe préconisent font plusieurs propositions :

- débiter la saison avec les -12 ans car moins de contraintes
- mise en place de formation pour les référents
- demander aux autorités locales de proroger l'application du PASS SANITAIRE de 2 ou 3 mois en Guadeloupe mais en proposant un protocole adéquat

- organiser des matchs à huis clos. Cependant, cela va générer un impact financier sur les clubs notamment en matière de sponsoring. Le groupe propose que la Ligue réalise un diagnostic sur le sponsoring afin de connaître les retombées exactes depuis 2020

Une question finale du groupe : Le protocole de la FFF s'impose, donc pourquoi la Ligue travaille sur un protocole ?

Le Président Dartron félicite Bruno Edom pour les travaux du groupe. Il rappelle que deux dates clefs arrivent :

- Confinement jusqu'au 19 septembre : quid après cette date ?
- Urgence sanitaire jusqu'au 15 novembre : pass sanitaire s'imposera jusque-là ?

Concernant le protocole, le Président rappelle que la FFF propose un protocole, cependant vu le contexte nous sommes allés plus loin que la FFF en N-1 ce qui nous a permis de jouer en 2020. Nous avons d'ailleurs servi d'exemple à plusieurs Ligues. Il s'agit d'une analyse permettant d'affiner la réflexion fédérale.

Concernant le CR, le Président est d'accord sur le fait qu'il faut distinguer trois aspects :

- **Les moins de 12 ans** : possibilité de faire reprendre les clubs. Cependant, il faut prendre des précautions relatives à l'encadrement. En effet, ces derniers doivent avoir leur Pass sanitaire. Le cadre est totalement différent que N-1. En effet actuellement, les cas COVID se multiplient tant chez les adultes que chez les jeunes, il faut donc avoir un minimum de cadre sanitaire. Il n'est pas question d'inciter à la vaccination mais que les personnes réalisent, a minima, un test PCR avant les entraînements et les matchs. Le Président indique que des demandes ont été réalisées afin de demander une prorogation de la gratuité des test PCR en Outre-Mer.
- **Les 12-17 ans** : le CNOSF va proposer au gouvernement des actions concernant cette catégorie à l'échelle de ce qui se passe à l'école aux alentours du 7/8 septembre 2021.

Steeve Zabeau indique qu'au-delà du 15 novembre, la gratuité persiste sous réserve de prescription par un médecin.

Le Président rappelle que la situation est grave, cependant le but de la Ligue est de faire reprendre le football. Tous ces jeunes qui ne reprendront pas le sport ne pourront pas évoluer sainement et risque un décrochage social, il est du rôle de la Ligue de les accompagner et d'éviter que cela arrive.

Guy Manette indique que nous sommes dans l'inconnu : nous ne savons pas où nous allons, nous aurons des difficultés pour la mise en place des autotests (organisation des clubs et moyens financiers). Est-ce que la solution finale ne serait pas de faire l'impasse sur la saison sportive 2021-2022 et de se préparer pour 2022-2023, cela permettra aux clubs de s'organiser.

Il propose de mettre en place des retours d'expérience des clubs à chaque fin de mois pour savoir, notamment combien de personnes sont capables de présenter des Pass sanitaires. Concernant les jeunes, à partir de décembre/janvier, on commence le football et pour les autres catégories on annule la saison.

Le Président précise que la problématique fondamentale est qu'il y ait un espace sanitaire garanti pour que les personnes s'expriment au travers du sport, et les moyens des clubs seront la clef de voûte pour la mise en place de cet espace sécurisé. Il est important de se rapprocher des divers partenaires pour savoir comment ils peuvent accompagner les clubs. Il y a une ouverture à avoir avec les partenaires privés et publics : comment les associer ? Quels accompagnements les communes peuvent mettre en place pour que les clubs puissent reprendre ? Il appartient aux chefs d'édition de maintenir un certain cadre en relation avec la Ligue et les clubs. En effet, il est indéniable que les clubs ne peuvent pas à eux seuls mettre en place toutes ces garanties.

Jocelyn Martial alerte sur le fait que plusieurs joueurs et éducateurs sont réticents même pour réaliser un test PCR. Par ailleurs, il évoque le fait de réaliser un football en dehors du cadre fédéral et donc de laisser la responsabilité de l'organisation aux présidents des clubs.

Catherine AZEDE précise que les parents sont sceptiques à la réalisation des tests pour l'accompagnement à l'école, du coup, est ce que ce sera possible de réaliser cette démarche pour les entraînements et/ou matchs ?

Gérald Pinson s'interroge sur la reprise du football et du sport. En effet, la situation sanitaire est telle que les lois se multiplient et qu'il y a une incertitude tant sur la prorogation de l'état d'urgence que sur la reprise du sport. Par ailleurs, il alerte sur le fait que l'EPS ne reprendra pas à l'école. Est-ce donc envisageable que la Ligue envisage la reprise du football alors que l'état ne souhaite pas mettre en relation les élèves lors de cours de sport.

Pour Gérald PINSON, il est important de rappeler l'importance du sport et du sport encadré, que la Ligue organise, aux autorités. Cependant, pour lui, il semble peu plausible une reprise du sport avant la fin de l'année.

Le Président précise que l'Etat a totalement compris l'importance du sport en Guadeloupe, c'est d'ailleurs la raison qui a fait que le Préfet a permis au football de reprendre la saison dernière. Il est conscient que le football sans maîtrise de la Ligue est plus risqué que d'organiser un football structuré.

Concernant l'EPS, le Président précise qu'il va reprendre dès la reprise des cours en présentiel. Il rappelle en outre que l'ETAT promotionne le sport avec notamment une aide de 50€ par licencié/club (dispositif PASS SPORT). Il est donc important que tous les membres du CDL se projettent.

MAQUIABA indique que le groupe de travail doit tenir un journal de bord avec des éléments chiffrés, permettant une analyse globale et casuelle de la situation des clubs et des licenciés et surtout de suivre les diverses actions réalisées avec notamment les avancées.

Jocelyn Martial précise qu'il est important que le Conseil de Ligue fasse tout afin que le football reprenne dans les meilleures conditions.

Le Président précise qu'une rencontre avec le Préfet aura lieu après le 19/11 et qu'une rencontre est à programmer avec le Président de l'association des maires de Guadeloupe.

P. Maquiaba indique qu'il faut organiser un match test afin d'éprouver le protocole et faire une évaluation permettant de savoir comment nous pouvons envisager une potentielle reprise.

Le Secrétaire Général souhaite rappeler que la Ligue est investie d'une mission de service public et qu'il faut faire abstraction des fonctions respectives dans les clubs mais œuvrer pour le bien commun et apporter des éléments pour avancer dans le cadre de cette mission d'organisation du football guadeloupéen. Il est important de ne pas laisser la place au « football marron » qui aura un impact péjoratif sur la société guadeloupéenne dans le cadre de crise sanitaire.

Le Secrétaire rappelle qu'il est important de faire preuve de pédagogie, il est important de faire comprendre aux clubs qu'ils doivent parler à leurs joueurs.

Pour B. EDOM, c'est le rôle de la Ligue d'aller vers les clubs pour leur expliquer l'importance de l'encadrement du football et leur rôle clef.

Franck Louis évoque la situation des moins de 12 ans qui semble être une bonne idée pour la reprise du football guadeloupéen. Il revient par ailleurs sur les structures de haut niveau de la Ligue (pôle espoir et CERFA) où le pass sanitaire est obligatoire et qu'actuellement les parents sont en train de faire vacciner les jeunes.

En conclusion, le Président revient sur l'importance du tableau de bord, et souhaite axer les réunions vers les partenaires privés et public. Enfin, il est important de se tourner vers les clubs afin qu'ils puissent sensibiliser leurs acteurs à cette situation.

### **3. Cooptation de Madame Claudia Chaudrin-Raboteur en remplacement de Monsieur Alain Morvany démissionnaire**

Absence de nombre de réunion permet de coopter quelqu'un ;

Claudia Chaudrin-Raboteur, dirigeante du Siroco, se présente aux membres du Comité de Ligue et présente ses motivations à rejoindre la Ligue en tant que membre du Comité de Ligue.

Les membres du Conseil cooptent à l'unanimité Madame Raboteur et lui souhaite la bienvenue au Comité de Ligue.

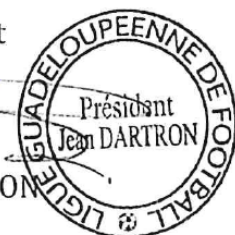

Pour rappel, cette décision devra être validé lors de la plus proche Assemblée générale.

#### 4. Questions Diverses

- Dotation Nike : relance des clubs réalisée par les services de la ligue
- Corner FFF : courrier commun des Ligue ultramarines pour permettre l'accès à nos clubs
- Coupe de France : le Président rappelle qu'il y a un délai pour participer. La Guyane va commencer prochainement. La Réunion a commencé à partir des 8<sup>ème</sup> avec 16 clubs. La Martinique va faire une proposition à la FFF en faisant un rétroplanning. Une proposition commune va être faite. Le Président demande à P. Maquiaba de mettre en place un groupe de travail qui devra faire remonter des propositions d'ici deux semaines. Le Conseil de Ligue valide le principe.
- BEF Antilles Guyane : Franck Louis revient sur cette formation qui devait démarrer l'année dernière mais qui a été reporté. La grosse problématique pour le commencement est liée au fait que les candidats doivent avoir un stage pratique en club avec plusieurs mises en situation

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40.*

Le Président



Jean DARTRON

Le Secrétaire Général



Lucien GUYANI

*Pasyonéman ten nou !*